AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de La Matanie, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, comprenant les intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

L'enchère publique se tiendra, JEUDI le PREMIER jour d'OCTOBRE 2020 à DIX heures en la salle « Les Ruisseaux » de la Municipalité régionale de comté de La Matanie au 158 rue Soucy, 2e étage, à Matane.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus et sujets au droit de retrait d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal).* Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes servitudes, actives ou passives, apparentes ou occultes, pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication des immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale.

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	**Matricule, lot(s) et cadastre**	***Taxes dues et frais encourus (au 11 sept. 2020)**
1. Succession Marie-Jeanne Gendron 1877, Route 195 Saint-René-de-Matane (Qc) G0J 3E0	0699-10-7909 Lot 5 679 385, cadastre du Québec Avec bâtisse dessus construite	3 653,64 $
2. Réjean Corbin 144A-144C, avenue Saint-René Saint-René-de-Matane (Qc) G0J 3E0	1296-95-6336 Lot 5 679 746, cadastre du Québec Avec bâtisse dessus construite	8 906,35 $
3. Réjean Corbin 199, avenue Saint-René Saint-René-de-Matane (Qc) G0J 3E0	1396-42-5116 Lot 5 679 873, cadastre du Québec Avec bâtisse dessus construite	5 169,90 $
4. 9112-6979 Québec inc. 154, Route de Saint-Paulin Les Méchins (Québec) G0J 1T0	4529-14-2890 Lots 17C-1-8 et P17C-1, Rang 1 Cadastre du Canton de Dalibaire	1 840,65 $

Désignation

a) La subdivision numéro HUIT de la subdivision numéro UN du lot originaire numéro DIX-SEPT « C » rang UN (P. 17C-1-8 rang 1) du cadastre du Canton de Dalibaire, circonscription foncière de Matane, avec bâtisse dessus construite.

b) Un terrain connu et désigné comme faisant partie de la subdivision numéro UN du lot originaire numéro DIX-SEPT « C » rang un (P. 17C-1 rang 1) du cadastre du Canton de Dalibaire, circonscription foncière de Matane et plus amplement décrit comme suit: Borné vers le Nord-Ouest par le lot numéro 17C-1-1 rang 1, mesurant le long de cette limite quarante-six mètres et vingt-et-un centièmes (46,21 m); vers le Nord-Est par le lot numéro 17C-1-8 rang 1, mesurant le long de cette limite sept mètres et trois centièmes (7,03 m); vers le Sud-Est partie par une partie du lot numéro 17C-1 rang 1 et partie par le lot numéro 17C-1-17 rang 1 mesurant le long de cette limite quarante-quatre mètres et quatre centièmes (44,04 m) et vers le Sud-Ouest par le lot numéro 188-1-2 rang 1, mesurant le long de cette limite quinze mètres et soixante-dix-sept centièmes (15,77 m).

Avec bâtisses dessus construites.

Mode d'acquisition : Acte de vente publié le 29 mars 2005 sous le numéro 12 168 492

Certains frais s'ajouteront à ces montants et ils seront annoncés au moment de la vente.

Fait à Matane, ce 11e jour de septembre 2020.

_____

La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Line Ross, M.B.A.